

**Bureau de la métropole du 28 septembre 2018**

**EXTRAIT DU REGISTRE**

**DES DELIBERATIONS**

Date de convocation  
14 septembre 2018

Conseillers en exercice  
37

**Président : M. François CUILLANDRE**

Le Bureau de Brest métropole s'est réuni le vendredi 28 septembre 2018 à 10 heures, sous la Présidence de M. François CUILLANDRE , Président.

**ETAIENT PRESENTS :**

M. F. CUILLANDRE , Président, M. A. MASSON, M. Y. NEDELEC, M. M. GOURTAY, M. T. FAYRET, M. P. OGOR, M. F. GROSJEAN, M. E. GUELLEC, M D. CAP, Mme R. FAGOT OUKKACHE, Mme R. FILIPE, M. F. JACOB, M. R. SALAMI, Mme I. MONTANARI, M. R. PICHON, Mme T. QUIGUER, M. S. ROUDAUT , Vice-Présidents.

M. P. APPERE, Mme C. BRUBAN, Mme N. CHALINE, Mme N. COLLOVATI, M. D. FERELLOC, Mme I. GUERIN, Mme P. HENAFF, M. R. JESTIN, Mme S. JESTIN, Mme M-A. RIOT, M. B. RIOUAL, M. B. SIFANTUS, Conseillers.

**ABSENT(S) EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION :**

Mme B. ABIVEN, M. J-L. POLARD, Mme F. BONNARD-LE FLOC'H, M. A. GOURVIL, Vice-Présidents.

M. R. HERVE, Mme B. MALGORN, M. R. SARRABEZOLLES, Conseillers.

Mme G. ABILY, Conseillère déléguée.

**B 2018-09-270 ECOLOGIE URBAINE**

**Demande de subvention auprès de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie pour la réalisation d'une étude de faisabilité d'un réseau de chaleur et de sa production d'énergie renouvelable au Technopôle Brest Iroise.**

Le rapporteur, M. Alain MASSON  
donne lecture du rapport suivant

**ÉCOLOGIE URBAINE – Demande de subvention auprès de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie pour la réalisation d'une étude de faisabilité d'un réseau de chaleur et de sa production d'énergie renouvelable au Technopôle Brest Iroise.**

### **EXPOSE DES MOTIFS**

Conformément aux orientations de son Plan climat, Brest métropole cherche à accroître son potentiel d'énergies renouvelables sur le territoire.

Un plan d'action est ainsi en cours de développement.

Dans ce cadre, Brest métropole a identifié une opportunité de déploiement d'un réseau de chaleur et d'une production d'énergie renouvelable pour les besoins énergétiques de bâtiments tertiaires et d'enseignement au Technopôle Brest Iroise.

En effet, la substitution des productions énergétiques fossiles de ce secteur est pertinente et permettrait de réduire les émissions de gaz à effet de serre et d'amplifier la dynamique territoriale en faveur des énergies renouvelables.

L'ADEME, par le fond chaleur, incite et soutient les études avec un objectif de qualité et d'efficacité pour le bénéficiaire.

L'étude de faisabilité est estimée à 45 000 € TTC et peut bénéficier d'une subvention estimée à hauteur de 20 000 € du montant des prestations éligibles.

### **DELIBERATION**

En conséquence, il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'autoriser le Président ou son représentant à solliciter la subvention auprès de l'ADEME pour la réalisation d'une étude de faisabilité d'un réseau de chaleur et de sa production d'énergie renouvelable au Technopôle Brest Iroise.

#### Avis commissions :

Avis de la COMMISSION AMENAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE-TRANSTION  
ENERGETIQUE-MOBILITE : FAVORABLE A L'UNANIMITE

#### Décision du Bureau de la métropole :

ADOpte A L'UNANIMITE